

A. VANESTE
10, Rue Nationale, LILLE
ORFÈVRES
ARGENT - TITRE
MONTRES FINES
PITRE-VALLEY ET C^{ie} M^{re} GENTY
1^{re} Marque Française

Journal de Roubaix

A. VANESTE
10, Rue Nationale, LILLE
C'est le plus complet
MAGASIN DE FRANÇAIS
JOTAUX
pour
CABINETTES DE MARBRES

Quarante-neuvième année. — N° 123. Directeur-proprétaire : ALFRED REBOUX LUNDI 2 MAI 1904

TARIF D'ABONNEMENTS Abonnés-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : 5 francs Les autres Départements et l'étranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud	BUREAUX ET RÉDACTION : ROUBAIX : 71, Grande-Rue & TOURCOING : 5, rue Carnot	ABONNEMENTS & ANNONCES A Roubaix : Aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71 A Tourcoing : Aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5 A Valenciennes : Aux bureaux du Journal, rue de la Station A Paris et à Bruxelles : Dans les agences postales En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principales librairies.
--	---	--

La Guerre Russo-Japonaise. -- Les Japonais entrent en Mandchourie

Aujourd'hui HUIT PAGES.
CINQ centimes.

LA NEUVIÈME CRUCHE

La première fois qu'elle cassa une cruche, Adolotte eut beaucoup de chagrin. Comme on allait la gronder !
Mais, tandis qu'elle se lamentait sur les débris de sa cruche, Menjoulet, le jeune potier, passa, qui lui dit :
— Comment, pégrasse ! Tu as du chagrin pour avoir cassé une cruche ! Ris donc, au contraire ! Ne sais-tu pas qu'il faut casser neuf cruches avant de se marier !
— Neuf cruches !... Il faut casser neuf cruches avant de se marier !
— Hé, oui ! En voilà déjà une ! Il ne t'en faut plus que huit. Courage !
Adolotte resta rêveuse. Pourtant, si c'était vrai, s'il suffisait de casser neuf cruches...
— Et comment faut-il les casser ? demanda-t-elle au jeune Menjoulet, quand elle le revit à la fontaine ? Est-ce que si on les casse exprès, par exemple...
— Ah ! non ! expliqua-t-il. Ça ne compte pas celles qu'on casse exprès. Ça serait trop facile, tu comprends. Mais, quand on les casse par hasard, comme tu as fait l'autre jour, eh, bé, ça ne rate jamais : à la neuvième...
— On est demandée en mariage !
— Par le plus joli garçon de la paroisse.
— Merci de l'avis, Menjoulet.
— A ton service, Adolotte !
Oh ! se marier ! Porter une robe blanche, une couronne blanche, un paroisson blanc, être toute blanche et tout heureuse au bras d'un petit homme tout noir et tout heureux ! Ah ! oui, certes, Adolotte allait casser des cruches, dorénavant ! Huit cruches, le plus vite possible... Oh ! par hasard, bien entendu !
Mais comme le hasard la favorisait peu ! Elle avait beau courir en revenant de la fontaine et sauter des fossés, et enjamber des ruisseaux, et se retourner brusquement pour voir s'il n'arrivait personne, et même esquiver une révérence polie avec sa cruche sur la tête quand elle rencontrait quelqu'un, jamais la cruche ne tombait de sa tête, elle y semblait vissée, la sournoise ! Et dire qu'il en fallait huit encore !
Un soir, à l'improviste, elle trouva le jeune Menjoulet au détour d'une pente.
— Ah ! fit-elle en tressaillant toute.
Et clac ! voilà une autre cruche à terre.
De plaisir, elle aurait embrassé Menjoulet pour le remercier. Et peut-être, même, quand il n'aurait pas mérité d'être remercié.
Car il était gentil Menjoulet. Des moustaches si fines, des yeux si preneurs... Et puis un son de voix qui semblait enrubanner le cœur, l'envelopper tout de soit blanc.
Et voilà qu'un autre soir où elle pensait aussi à Menjoulet, tendrement, de toute son âme effleurée, elle laissa tomber la troisième cruche.
Comme le hasard lui voulait du bien, depuis que jours qu'il n'avait qu'à penser à Menjoulet et les cruches lui dégringolaient de la tête. Ainsi prirent fin la quatrième, la cinquième, la sixième cruche. Et la septième fut mise en miettes dans les mêmes circonstances, car Adolotte, lorsqu'elle pensait au potier, était fort, fort distraite.
Et la huitième fut brisée un soir où elle pensait encore à lui, Quels soirs n'y pensait-elle pas, d'ailleurs !
Oh ! ce soir de la huitième, elle fut si heureuse qu'elle éprouva le désir d'aller raconter sa prouesse à Menjoulet. Elle partit avec des idées jolies, bourdonnant sous ses cheveux, comme un essaim d'abeilles qui veut quitter sa ruche.
— Tu sais, il ne m'en faut plus qu'une ! dit-elle au gentil potier. Est-ce que t'as...
— Quoi donc ?
— Est-ce que tu voudras, quand je serai à ma neuvième !
Comme tu m'as dit qu'on épousait le plus joli garçon de la paroisse...
— Ah ! oui !
— Est-ce que tu ne le connaîtrais pas, par hasard, le plus joli garçon de la paroisse ?
— Heu, je ne sais pas... peut-être bien, Adolotte...
— J'ai dix-sept ans, tu sais ? et j'ai appris à coudre et à repasser, et j'ai un oncle qui a du bien, du côté de Salies, et, pour une femme qui aimera bien son mari, je t'assure qu'Adolotte ici présente...
Le potier parut éprouver quelque embarras.
— Ah ! bah ! s'exclama-t-il, tu avais pensé... Tiens, tiens !
— Tu n'y pensais donc pas, toi !
— Mais si !... Seulement, quand on travaille, on n'a pas toujours les idées... Dans tous les cas, si nous nous accordons, tu pourras dire, Adolotte, que ton homme n'est pas un pecc...
— Oh ! je m'en suis bien aperçue !
— Regarde-moi ça, tiens !
— Sainte anges !... qu'est-ce que c'est ?
— Une cruche. Ma cruche du concours ! Je vais l'envoyer à l'Exposition de Salies.
— Ah ! c'est toi qui l'as faite ?
— Eh oui ! moi-même. Vois-tu, là, le portrait du président de la République ?
— Lui-même.
— Et là, vois-tu cet autre portrait ?
— C'est un autre président de la République !
— Mais non ! c'est le maire de Salies, pégrasse ! Tu ne le reconnais pas ?
— Si, c'est troisième là !
— Ça, c'est moi.

— Oh ! vrai !... C'est toi !...
— En personne.
— Comme il y a du travail dans cette cruche !
— Et du fin, tu peux le dire ! Sais-tu combien de temps ça m'a demandé ? Trois mois !
— Trois mois !
— Mais aussi on m'a dit que j'aurai la médaille.
— Tu l'as bien méritée, Menjoulet.
— Ah ! oui, Dieu vivant ! Et malgré tout ce travail, la cruche est légère, tu sais ? Un enfant pourrait la porter sur sa tête. Soupèse !... Adolotte tendit les mains pour soupeser.
Mais que se produisit-il alors ! Ah ! saints anges ! La cruche, la cruche du concours, glissa des doigts d'Adolotte, et tomba, se brisa, envoyant le président de la République par ci, le maire de Salies par là, et Menjoulet lui-même à gauche et à droite, en quatre ou cinq morceaux, comme si un obus lui avait déchaîqué la figure.
— Oh ! pardon ! s'exclama la maladroite. Je ne voulais pas le faire !
— Bêtasse !
— A propos... C'est la neuvième !
— Hein ?
— C'est bien la neuvième ! Et tu sais ce qui arrive à la neuvième cruche ?
— La main du potier se leva, large et véhémente.
— Tiens ! gronda-t-il. Voilà ce qui arrive à la neuvième cruche ! Et, si tu n'es pas contente, viens me trouver à la dixième : il t'en arrivera autant !
Depuis lors, l'infortunée Adolotte ne croit plus beaucoup à la vertu de la neuvième cruche.

JOAN KAMEAU.

INFORMATIONS

Ministre italien poursuivi
Rome, 30 avril. — On a annoncé que l'autorité judiciaire avait demandé l'autorisation de poursuivre l'ex-ministre franc-maçon Nesi, pour abus pendant sa gestion du ministère de l'Instruction publique.
De son côté, le Comité parlementaire, nommé par la Chambre pour faire une enquête, a presque terminé son travail. L'enquête s'est étendue aux administrations précédentes, afin d'établir des points de comparaison avec les dépenses faites par le ministre Nesi. Le Comité a relevé, par exemple, que les dépenses postales qui, sous les administrations précédentes, ne dépassaient point 1,500 à 2,000 francs par an, se sont élevées, sous Nesi, à 10,000 francs. Les dépenses pour les voyages, de 7,000 montent à 29,000 fr.

Un incident au tribunal de commerce de Castres
Castres-sur-l'Agout, 30 avril. — Au cours de l'audience du Tribunal de Commerce de Castres, après un prononcé du jugement par le président Gros, M. Castres, juge d'appoint, a déclaré :
« Je prends le public à témoin que le président, contrairement à la loi, vient de rendre un jugement sans consulter ses collègues. Devant cette attitude autoritaire, je me retire. Cherchez, prenez note de l'incident. »

Le chœur grégorien
Rome, 30 avril. — Le Pape reçut à dix heures, les membres de la Commission grégorienne et leur lut un motu proprio du 25 avril, ordonnant et réglant l'édition Vaticane des livres liturgiques contenant les mélodies grégoriennes.
Le Pape ordonne de restituer les mélodies suivant les manuscrits les plus anciens, en tenant compte des traditions légitimes et de la pratique actuelle. La rédaction des parties musicales est confiée aux Bénédictins de la Congrégation de France et du monastère de Solesmes en reconnaissance des services rendus.
Les membres de la Commission et leurs collaborateurs sont chargés au secret et travailleront avec diligence. Ils s'entendront avec la Commission historique-liturgique pour l'abaissement des textes incertains.
L'approbation pontificale conditionnera toutes les autres approbations, le champ restant ouvert aux variantes démontées, conformes aux bons manuscrits.
La propriété littéraire de l'édition Vaticane sera réservée au Saint-Siège, mais les éditeurs pourront reproduire librement s'ils offrent assez de garantie pour pouvoir remplir les conditions de ce travail.

Affaire scandaleuse
Paris, 30 avril. — La Patrie dit que le bruit courait, ce matin, qu'un scandale d'adultère produit dans l'une des grandes imprimeries parisiennes qui sont chargées d'exécuter les travaux officiels.
« Un des principaux employés de cette administration, investi d'un poste de confiance aurait été convaincu de détournements. Les astrologues commis s'élèveraient à un chiffre élevé.
« La justice va être saisie de l'affaire, le coupable ayant avoué les faits qui lui sont reprochés. »

Assassins en Indo-Chine
Paris, 30 avril. — Une dépêche privée de Phanrang (Annam) annonce que M. Odendahl, chargé de mission en Indo-Chine, aurait été assassiné. Le Temps dit que, renseignements pris, M. Odendahl a été assassiné avec son interprète et deux domestiques.

La révolte en Arabie
Constantinople, 30 avril. — Le gouvernement a décidé de consacrer 24,000 livres turques pour étouffer la rébellion des tribus arabes soulevées par Ibn-Soud. Les opérations militaires seront dirigées par Ibn-Rachid, émir de Nadjed. Le vali du Hedjaz, Ali-Ratih-Pacha, accompagnera les forces turques placées sous les ordres de l'émir.

Troubles en Macédoine
Salonique, 30 avril. — Des désordres sérieux ont éclaté sur divers points du vilayet de Monastir. La situation est toujours troublée en Albanie. Cette agitation ne déplaît point à la Turquie, car elle lui permet d'expliquer les envois de troupes et le séjour prolongé de Chakir-Pacha à la frontière.

L'exposition de Saint-Louis
Saint-Louis, 30 avril. — Aujourd'hui, a eu lieu l'inauguration officielle de l'exposition de Saint-Louis. Une énorme accouru de toutes parts. Il y a 40 kilomètres de voies diverses établies dans l'enceinte. Il s'en faut de beaucoup que tout soit achevé.

CHOSSES ET AUTRES
Un témoin se présente à la barre du Tribunal ;
Le Président. — Votre nom ?
Le témoin. — Lacroix.
Le Président (sévèrement). — Sortez ! nous ne pouvons tolérer votre présence ici.

Sur le terrain :
Les témoins sont d'avis de tirer au sort le choix des places.
L'un d'eux jette en l'air une pièce de cent sous.
Son client se précipite, cueille la pièce au vol et dit :
— Il y a assez longtemps que vous me la déviez !

ACTUALITÉ



— On a supprimé les emblèmes religieux ; ça doit vous faire plaisir !
— Quoi donc ?
— Les juges !

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

C'est aujourd'hui que le peuple souverain élit les 431.188 conseillers municipaux des 36.170 communes de France. On a fait le compte. Il ne sera certainement pas facile de se reconnaître et d'arriver à définir la nuance politique exacte des 431.188 élus.
Dans ces conditions, il est à prévoir que le gouvernement se déclarera enchanté du résultat. Il publiera des statistiques que personne ne pourra contrôler. On ne sera renseigné que sur les grandes villes. Allez donc rechercher la signification du scrutin dans les 18.054 villages possédant moins de 500 habitants et ne nommant pas moins de 10 conseillers municipaux !
C'est peut-être à peu près la vérité qui apparaît. Mais elle apparaît sûrement, et les bluffs du premier jour n'empêcheront rien.
Il y aura les élections sénatoriales, qui dépendent des élections municipales, et dont les résultats seront clairs. Et puis, chaque député verra très bien quels sont les véritables mouvements d'opinion dans son arrondissement, et la prudence l'obligera à en tenir compte. On imagine parfaitement des élections municipales, proclamées ministérielles par les calculateurs de l'administration, et déterminant, quelques semaines plus tard, la chute du ministère.
Jamais aucun gouvernement n'a été plus antimunicipal que celui de M. Combes.

Il a pectiné outrageusement l'indépendance et la fortune des communes, les privant d'écoles qui leur convenaient et ne leur coûtaient rien, les contraignant à en construire à grands frais d'autres dont elles ne se souciaient pas.
Une majorité considérable de Conseils municipaux avait demandé le maintien des écoles libres : M. Combes les a supprimées sans hésiter.
Le vote des pères de famille lui est indifférent, et l'équilibre des budgets communaux ne l'inquiète pas. Il a fait des hémécromes de maires et d'adjoints, coupables d'avoir défendu les volontés de leurs électeurs. Jamais le pouvoir central n'avait pesé plus tyranniquement sur les communes qu'avec ce gouvernement soi-disant démocratique.

Si les communes s'insurgent et lui infligent une sévère leçon, M. Combes ne l'aura pas volée.

LE VERNISSAGE DU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

Paris, 30 avril. — Le soleil et le temps superbe ont amené cette après-midi au Grand Palais des Champs-Élysées, pour le vernissage du Salon des Artistes français, une foule élégante et considérable. C'est à peine si l'on peut circuler dans les salles et admirer les toiles les plus remarquables. On s'arrête surtout devant les panneaux de M. H. Martin ; la grande toile de Chartran, la « Cérémonie du centenaire de Victor Hugo au Panthéon », attire l'attention et l'on s'en nomme les principaux personnages.
Le portrait du nouveau Pape, du même artiste, est fort admiré. On s'arrête également devant le portrait d'Édouard de la Roche, par M. A. Bry, portrait plus grand que nature et d'ailleurs quelque peu discuté. Signalons encore la Sorcière, de M. le comte du Noy ; les Mineurs, de Jean-Paul Laurens ; la Paysanne ramasseuse, de Milo Marcotte, etc., etc.

LA GRÈVE DES OFFICIERS DE MARINE

Marseille, 30 avril. — M. Famin, délégué par les états-majors de la marine marchande de Marseille, qui avait été reçu, hier, par M. Combes est arrivé ce matin, et à onze heures, dans une réunion spécialement convoquée à cet effet, il a rendu compte de sa mission.
M. Famin a donné à ses collègues l'assurance que le gouvernement était résolu à maintenir à bord des navires le principe de l'indispensable discipline, dans les conditions prévues par la loi et de laisser, aux termes mêmes de cette loi, les commandants libres de choisir leurs équipages.
Le ministre a été d'accord avec M. Famin que les confits d'ordre disciplinaire qui pourraient survenir à bord devaient être réglés par les autorités maritimes, seules qualifiées à cet égard.
Ces conditions, du reste, qui ressortent des revendications exposées par les états-majors seraient acceptées par les inscrits maritimes, mais il resterait à solutionner le cas des trois officiers de la Compagnie Axel-Busck, dont le déplacement a été réclamé et obtenu par les syndicats des inscrits maritimes et des dockers, agissant solidairement.
Les états-majors réclament que ces trois officiers soient réintégrés dans leurs postes respectifs. Or, inscrits et dockers déclarent que s'il en était fait ainsi par les armateurs, ils mettraient de nouveau à l'index la Compagnie Axel-Busck.
M. Tournaire, président du Syndicat des capitaines au long cours, déclare de toute la question est la des dockers, a-t-il dit, déclarent à l'administrateur général de la marine, tout spécialement chargé de solutionner le conflit, qu'ils réclament sur leur décision et prennent avec lui les engagements formels réclamés par les états-majors et notre grève sera terminée.
M. Combes a demandé un rapport détaillé sur les

motifs qui ont provoqué les incidents entre les officiers et les équipages de la Compagnie Axel-Busck.
Il a demandé hier M. Pénissat, administrateur de la marine, pour être renseigné à cet égard, mais M. Combes recevra de nouveau M. Famin pour s'en entretenir avec lui.
Voilà où en est la question aujourd'hui.
Les passagers pour l'Algérie, en panne à Marseille partent demain par le transport l'Etat *Wink-Long*, qui est attendu ce soir. Le *Galilé* repartira pour Tunis dans le contrat de l'après-midi. Sur les quais, il n'y a pas d'incident à signaler, mais il est certain que la crise, si elle n'est pas éteinte, entrera dans la semaine prochaine dans la période d'agitation. Les troupes continuent à être consignées.

LE RETOUR DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Arrivée à Marseille
Marseille, 30 avril. — A 1 heure 45, les sémaphores signalent en vue, à huit mille, le croiseur *Marsillaise*, ayant à bord le président de la République. Le croiseur marche lentement.
Assistés les autorités s'embarquent sur l'*Eclair* pour aller à la rencontre du bâtiment présidentiel. Tous les navires français et étrangers arborent leur grand pavot.
On remarque notamment la décoration du cuirassé-amiral *Pelayo*, envoyé spécialement par le gouvernement espagnol, mouillé en face du quai.
A trois heures, la *Marsillaise* est en vue du port. Le héros hisse à son grand mat le drapeau français et tire les premières salves, auxquelles répondent les batteries des forts.
Sur les quais, sont massées les troupes, qui doivent rendre les honneurs.
A 3 heures 30, la *Marsillaise* franchit la passe du port nord. L'équipage du *Pelayo* fait entendre les honneurs réglementaires. La musique de ce bâtiment joue la *Marsillaise*. A 3 heures 40 le croiseur *Marsillaise* stoppe exactement en face du *Pelayo*.

Manifestation franco-espagnole
Ainsi qu'il en avait fait la demande, l'amiral espagnol Enrique Santalo a été reçu par M. Loubet. Une embarcation portant l'amiral se détacha du *Pelayo* et quelques instants après accostait le croiseur *Marsillaise*.
L'amiral est reçu à la coupée par le commandant du croiseur. Une compagnie lui rend les honneurs et la musique joue l'hymne royal espagnol.
L'amiral Santalo est conduit par M. Molard, introducteur des ambassadeurs, auprès du président de la République qui se tient dans le salon du commandant, ayant à ses côtés MM. Abel Combarieu, le général Dubois, M. Henri Poulet et les officiers de sa maison militaire.
L'amiral prononce un court discours en français. Il dit qu'il est très honoré d'avoir été choisi pour apporter au président de la République, à son retour d'Italie les compliments de Sa Majesté Alphonse XIII.
M. Loubet lui répond qu'il est très touché de cette démarche et il charge l'amiral de présenter ses remerciements à Sa Majesté Alphonse XIII.
Le président et l'amiral passent ensuite dans la salle à manger où un lunch est servi. M. Loubet boit à la santé de Sa Majesté Alphonse XIII et porte un toast à l'Espagne et à la marine espagnole.
A 4 heures, l'amiral Santalo regagne le *Pelayo* avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.
Assistés après son départ, le général Dubois, accompagné du capitaine de frégate Hugnet, va à bord du *Pelayo* rendre au nom du président de la République sa visite à l'amiral Santalo.
L'amiral Santalo et tout l'état-major du *Pelayo* descendent à terre et attendent sur le ponton que le président de la République ait débarqué pour le saluer avant son départ pour Paris.

Après la visite de l'amiral Santalo, M. Loubet a reçu à bord, différentes notabilités, notamment MM. Thiery et Ripert, députés des Bouches-du-Rhône.

Un télégramme de la reine Marguerite

Marseille, 30 avril. — Le président de la République a reçu en mer, un télégramme de la reine Marguerite, le remerciant de la palme déposée sur le tombeau du roi Humbert, qu'elle venait de voir au cours d'une visite au Panthéon.

Départ pour Paris

Marseille, 30 avril. — M. Loubet est passé à 5 heures du *Marsillaise* sur un remorqueur du service des ports qui l'a conduit à terre. À ce moment, il est acclamé par les passagers d'un grand paquebot anglais l'*Egypte*. Il est reçu par les autorités militaires et civiles.
Pendant que les troupes présentent les armes, le président monte dans le train qui part à 5 heures 15 pour Paris.

Un article de l'« Osservatore romano »

Rome, 30 avril, 11 h. m. L'*Osservatore Romano* publie un leading article sur la vraie signification de la visite de M. Loubet. Le journal catholique dit que les déclarations ou les intentions des visiteurs ne peuvent changer la nature intrinsèque de l'acte, qui reste une offense très grave, faite au Souverain Pontife, ainsi que le prouvent l'abandon des autres souverains, le langage des journaux gouvernementaux, et la participation officielle et violente de la franc-maçonnerie.

L'ESCADRE DE LA MÉDITERRANÉE

Une croisière dans le Bassin Oriental
Toulon, 30 avril. — L'escadre de la Méditerranée occidentale et du Levant appareillera de Toulon vers le 15 mai pour entreprendre une tournée dans le bassin oriental de la Méditerranée. Elle visitera notamment, la Sude, Beyrouth, Alexandrette, Smyrne, Salonique, le Pirée et sera de retour à Toulon au commencement du mois de juillet.

Conflit entre deux ministères

Paris, 30 avril. — Le prochain départ de l'escadre de la Méditerranée pour l'Orient a amené un conflit assez sérieux entre le ministère des affaires étrangères et celui de la marine.
C'est, en effet, le ministère des affaires étrangères qui a exigé, dans un intérêt diplomatique, la croisière de l'escadre. Le ministère de la marine a résisté tant qu'il a pu.
Forcé de céder, il a lancé la nouvelle du départ et en a fait connaître la date, alors qu'il appartenait à M. Delcassé de faire cette communication.
Le ministre des affaires étrangères qui avait des raisons de taire pour quelques jours encore l'envoi de l'escadre, a conçu du fait du mauvais tour que lui a joué et que joue à la France l'entourage de M. Feliolan, une très vive irritation, et il en aura des échos au prochain Conseil.

SINGULARITES PHYSIQUES

Comment on entend sa propre voix
Singularités physiques. On entend pas soi-même sa voix comme les personnes qui vous écoutent. Il y a une différence sensible. Si l'on enregistre au phonographe, dit M. le docteur L. Lenoir, quelques phrases et d'autres que prononcent des personnes que l'on a l'habitude de fréquenter, puis qu'on bout d'un certain temps on fasse répéter ces phrases par l'appareil, il arrive en général que l'on reconnaît facilement la voix de ses amis, mais pas du tout la sienne.
En revanche, ceux-ci reconnaissent parfaitement la voix de l'expérimentateur. Ce fait bizarre démontre que, pendant l'existence, chacun entend sa propre voix autrement que ne l'entendent les auditeurs.
La différence consiste simplement dans le timbre qui est changé. Et pourquoi ? Parce que les auditeurs ne perçoivent les sons que par l'air, tandis qu'un individu quelconque qui écoute sa propre voix reçoit une impression sonore double ; vibrations par l'air et vibrations à travers les parties solides situées entre les organes de la parole et ceux de l'audition. Le son résultant prend naturellement un timbre qui diffère de celui qui est amené à l'oreille par l'intermédiaire de l'air seul.
On peut se convaincre de la réalité de cette explication par une petite expérience bien simple. Que l'on saisisse entre les dents l'extrémité d'un canon, d'une canne ou bois, et que l'on prononce d'une manière continue une voyelle quelconque. Puis que l'on fasse saisir entre les dents l'autre extrémité du bâton par une autre personne, laquelle en même temps se bouchera les oreilles pour éviter toute transmission du son par l'air. Cette personne reconnaîtra que chaque fois qu'elle saisira le bâton, le son deviendra plus fort, et quand elle l'abandonnera, plus faible, mais d'un timbre différent. Le timbre sera, mais parce que, dans un cas, le son vient par le bois, et, dans l'autre cas, par l'air.
On peut encore, au lieu de prendre le bâton entre les dents, l'appuyer simplement contre le larynx. A chaque appui, le timbre variera, puisque tantôt le son se propagera à travers un corps solide et tantôt à travers l'air.
Il est donc évident qu'entendant notre voix par un double mode de transmission, nous ne pouvons la percevoir comme ceux qui nous entourent et avec le même timbre.

HENRI DE PARVILLE.

L'AFFAIRE DREYFUS

Paris, 30 avril. — M. Jacques Dhur a été entendu, ce matin, par la Chambre criminelle de la Cour de cassation.
M. Jacques Dhur, dont le nom avait été cité par M. Jaurès, lors de sa déposition devant la Cour, a confirmé ce fait que, pendant le Conseil de guerre à Rennes, on avait accredité dans le mess des officiers de la garnison, une légende relative à l'existence d'un bordereau annoté par l'empereur d'Allemagne.
Le même témoin a fait une déclaration concernant l'expertise des graphologues sur le bordereau. Ont été également entendus : MM. Ayrard-Degeorge, secrétaire de la rédaction de l'*Intransigeant*, sur les relations de M. de Valcarlos avec M. Daniel Cloutier, ancien rédacteur au même journal ; Joseph Heineich, sur certaines démarches de M. Bernard Lazare.
M. H. Rochefort a reçu confirmation que M. de Valcarlos a déposé une plainte contre lui. Le procureur de la République a refusé de la lui communiquer. M. Rochefort poursuit M. de Valcarlos en cour d'assises.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les combats sur le Yalou
Saint-Petersbourg, 30 avril. — Officiel. — Le général Kouropatkine adresse aujourd'hui à l'empereur le télégramme suivant :
Le général Zassoulitch rapporte que la soirée du 28 et la nuit du 29 avril se sont passées dans le calme.
Des forces japonaises peu considérables passent sur la rive droite du Yalou, à l'embouchure duquel arrivent des bateaux à vapeur. On a aperçu le 29 avril, vers 2 heures de l'après-midi, des colonnes japonaises allant de Yongangpou vers Ichijou. Sur la montagne au sud de Sandgiou on voyait un groupe d'éclaireurs japonais. Les Japonais n'ont encore entrepris aucune opération active.

Saint-Petersbourg, 30 avril. — Au ministère de la guerre, on oppose un démenti formel à la dépêche anglaise venue de Shanghai, annonçant qu'après deux jours de combats sur le Yalou les Russes auraient essuyé un échec désastreux, obligent ces derniers à se replier. Sur divers points du Yalou, durant la dernière nuitaine, il y a eu des rencontres et les avant-postes russes ont infligé à l'ennemi des pertes importantes. (Agence russe.)

BRUITS D'UNE VICTOIRE JAPONAISE

Seize mille japonais auraient passé le fleuve Kow-Pan-Tsé (Mandchourie) 30 avril. — On annonce que la première bataille a été livrée sur le Yalou.
On dit que 16,000 Japonais ont passé jeudi le fleuve et ont attaqué 50,000 Russes qui occupaient une position bien fortifiée.
Ce matin, le bruit court que les Japonais ont reçu des renforts et que la bataille continue.
On assure que les troupes japonaises ont tué plusieurs officiers russes que leurs uniformes rendaient très visibles.
Washington (source anglaise) 30 avril. — De déparlement de l'Etat apprend d'une source qu'il se refuse à faire connaître, qu'une grande bataille dont le résultat fut une victoire complète des Japonais a été livrée sur le Yalou.

La débâcle des fleuves Transsibériens

Blagovestchensk, 30 avril. — D'après des informations de l'administration des voies fluviales du bassin de l'Amour, la navigation sur l'Oussouri et le Sourari sera ouverte sous peu. A Blagovestchensk, l'Amour est libre de glace, ainsi qu'en amont de la ville jusqu'à Koumarra.
En aval de Blagovestchensk, jusqu'au village de Nijni Tambovok, le fleuve charrie et décompte, dix navires de commerce qui avaient hiverné ici en cas de mauvais temps suite de la débâcle des glaces. Aux sources de l'Amour, sur la Chilkha, la débâcle n'a pas encore commencé. Elle a commencé hier sur l'Ingoda.

Les sous-marins russes

Saint-Petersbourg, 30 avril. — Un rapport officiel adressé de Port-Arthur à l'état-major de la marine, confirme que les quatre sous-marins arrivés dans ce port par chemin de fer ont fait leurs essais, qui ont donné les résultats les plus satisfaisants au point de vue de la stabilité et de la marche.